

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article609>



Question écrite

Projet d'exploitation d'une carrière de gypse à l'air libre et non en cavage

- Ma vie de sénatrice - Débats et questions au gouvernement (QAG) - Questions au gouvernement (QAG) - Questions écrites sans réponse -



Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Question n° 01414 adressée à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

Mme Hélène Lipietz attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les activités extractives de la société Placoplatre, filiale du groupe Saint-Gobain, dans le secteur de Villevaudé, au nord-ouest de la Seine-et-Marne.

Cette société procède actuellement à des fouilles archéologiques pour exploiter une nouvelle carrière de gypse au Bois-Gratuel et aux Mazarins.

Or, le mode d'exploitation en carrière qui a été retenu est refusé par la population, par nombre d'élus locaux et par les associations de protection de la nature et de l'environnement : cette exploitation à l'air libre provoquera non seulement de multiples nuisances pour les riverains causées par des excavations estimées à 70 mètres de profondeur mais aussi la destruction de 150 hectares de bois et d'espaces naturels riches d'une quarantaine d'espèces de la flore et de la faune, certaines rares, en particulier des amphibiens et des batraciens comme le triton alpestre.

C'est pourquoi l'exploitation en cavage est plus indiquée dans une zone aussi densément peuplée comme cela a déjà été pratiqué par la société Placoplatre pour une carrière de gypse aujourd'hui épuisée sous le bois de Bernouille.

Elle l'est actuellement sur le secteur de la commune de Villeparisis.

Elle lui demande donc s'il entend modifier le permis d'exploitation dans un sens plus écologique et plus respectueux des riverains.